



ACF-INTERNATIONAL
DIRECTION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
STRATÉGIE DES INTERVENTIONS AGRICOLES D'ACF





MENTIONS LÉGALES

Copyright

© Action contre la Faim (ACF) International - Octobre 2014

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source, sauf spécification contraire. Si la reproduction ou l'utilisation de données textuelles et multimédias (son, images, logiciels, etc.) sont soumises à autorisation préalable, cette autorisation annulera l'autorisation générale susmentionnée et indiquera clairement les éventuelles restrictions d'utilisation.

Clause de non-responsabilité

Le présent document vise à porter à l'attention du public les informations relatives aux initiatives et aux politiques d'Action contre la Faim International Network (ACFIN). Notre objectif est de diffuser des informations exactes et à jour à la date de création. Nous nous efforcerons de corriger toute erreur qui nous serait signalée. Toutefois, la responsabilité d'ACF n'est en aucune manière engagée quant au contenu des informations du présent document.

Lesquelles :

- ont un caractère général et ne visent pas à aborder les circonstances spécifiques propres à une personne physique ou morale ;
- ne sont pas nécessairement complètes, exhaustives, exactes ou à jour ;
- renvoient parfois à des documents ou à sites externes sur lesquels ACF n'exerce aucun contrôle et pour lesquels ACF décline toute responsabilité ;
- n'ont en aucun cas valeur de conseil juridique.

La présente clause de non-responsabilité n'a pas pour but de contourner les exigences posées par les législations nationales en vigueur ou d'exclure la responsabilité d'ACF de manière contraire aux exigences posées par les législations nationales applicables ni d'exclure sa responsabilité dans le cas où elle ne peut l'être en vertu des dites législations.

REMERCIEMENTS

Ce document a été élaboré par Bader Mahaman Dioula, Référent Agriculture Durable et Cyril Lekiefs, Référent Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence. L'élaboration de ce document a été possible grâce à la contribution de nombreux collaborateurs et en particulier des collègues du secteur Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence. Qu'ils soient ici remerciés pour leurs conseils, commentaires, interventions et réflexions sur ce travail.

Conception graphique : Céline Beuvin
Photographie de couverture : © Bader Mahaman Dioula – ACF Paris
ACF International, octobre 2014

© Action contre La Faim, 2014 - 14-16, boulevard de Douaumont - 75017 Paris
www.actioncontrelafaim.org

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	2
PRÉAMBULE	4
INTRODUCTION	4
CONTEXTE ET ENJEUX	5
POSITIONNEMENT D'ACF	7
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	7
OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 : Assurer la relance agricole suite à des crises aigües	7
1.1 Comprendre les systèmes agricoles locaux : un impératif	8
1.2 Réhabiliter les facteurs de production détruits et/ou endommagés	8
OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 : Accroître la résilience des petits producteurs et des systèmes agro-sylvo-pastoraux	8
2.1 Soutenir des systèmes de production alimentaire plus durables	8
2.2 Réduire les pertes post-récolte	9
2.3 Promouvoir les filières d'approvisionnement locales et les marchés de proximité	9
OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 : Permettre l'accès à une consommation alimentaire diversifiée	10
3.1 Encourager le développement des jardins potagers et de l'agriculture urbaine et péri-urbaine	10
3.2 Promouvoir des systèmes de production intégrant une forte diversité	10
OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 : Développer le plaidoyer en faveur de l'agriculture familiale	11
4.1 Promouvoir l'agriculture familiale comme un modèle de production efficace, résilient et durable	11
4.2 Promouvoir des systèmes de production et des systèmes alimentaires durables et respectueux des droits et des intérêts des petits exploitants agricoles	11
4.3 S'impliquer dans les discussions et consultations nationales et internationales afin d'influencer les décisions en faveur des petits agriculteurs	11
OPÉRATIONNALISATION DE LA STRATÉGIE	12
1. Intégration à la Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence (SAME)	12
2. Intégration aux autres secteurs techniques	12
2.1 Nutrition et Santé	12
2.2 Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)	12
2.3 Santé Mentale et Pratiques de Soins (SMPS)	12
3. Lien avec les secteurs transverses	13
3.1 Gestion des Risques des Désastres (GRD)	13
3.2 Recherche	13
3.3 Plaidoyer	13
4. Développement de partenariats	13
5. Genre	13
ANNEXE : GLOSSAIRE	14



PRÉAMBULE

Action contre la Faim met en œuvre des programmes de soutien aux petits agriculteurs, éleveurs et pêcheurs depuis plusieurs dizaines d'années. Le document de cadrage relatif à la « Politique de Sécurité alimentaire & Moyens d'Existence », élaboré en 2008, présente les interventions agro-sylvo-pastorales comme un moyen d'améliorer la sécurité alimentaire, au même titre que l'aide alimentaire, les interventions monétaires, les activités génératrices de revenus, etc. Par ailleurs, plusieurs manuels pratiques sur les programmes agricoles et outils d'autoformation en agronomie furent développés ces dernières années¹. Sachant que les différents types d'intervention en Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence ne donnent pas systématiquement lieu à des documents de stratégie, pourquoi cette stratégie pour les activités agricoles d'ACF ?

Ce document est lié à la volonté de l'organisation d'apporter une nouvelle impulsion aux programmes agricoles, à travers une approche en partie renouvelée. L'accent est à présent placé sur une agriculture durable qui replace les communautés au centre des décisions. Elle privilégie leur autonomisation et permet une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les situations de réponses aux urgences et sur le long-terme. Le plaidoyer devient un outil au service des organisations paysannes pour favoriser la petite agriculture et la contribution de l'agriculture à la sécurité nutritionnelle. Le développement d'une agriculture durable basée sur l'agro-écologie requiert des changements importants dans nos pratiques de terrain, voir une révolution culturelle pour nos professionnels et partenaires sur le terrain. Cette stratégie vise à accompagner ce changement en présentant les enjeux et priorisant les actions qui nous semblent essentielles à l'horizon 2020.

INTRODUCTION

La stratégie des interventions agricoles d'ACF vise à accroître la résilience des populations face aux crises alimentaires et prévenir la sous-nutrition pendant et au-delà des interventions d'urgence.

Elle vise à améliorer la sécurité alimentaire des populations et de leurs moyens d'existence en zones rurales et urbaines ; et prend en compte à la fois les besoins des populations affectées par un choc transitoire et souffrant d'une sous-alimentation chronique et/ou saisonnière. La stratégie offre des solutions de réponses en urgence, propose des voies pour une agriculture durable et rémunératrice permettant aux populations paysannes de maintenir leur activité et construit les capacités des communautés pour minimiser les impacts négatifs du changement climatique et des désastres sur les conditions d'existence des populations. Elle s'articule autour de quatre objectifs suivants :

1. Assurer la relance agricole suite à des crises aiguës ;
2. Accroître la résilience des petits producteurs et des systèmes agro-sylvo-pastoraux ;
3. Permettre l'accès à une consommation alimentaire diversifiée ;
4. Développer le plaidoyer en faveur de l'agriculture familiale

Ces objectifs se déclinent en activités prioritaires et en plan d'action à mettre en œuvre en interaction avec les activités des autres domaines d'intervention d'ACF (Nutrition, WASH, SMPS, Recherche, Plaidoyer). La mise en œuvre des activités spécifiques se matérialisera par des projets centrés à la fois sur les petits exploitants et les communautés les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

¹ - Agriculture a faible niveau d'intrants (2011), Programmes agricoles : de l'évaluation initiale à la mise en œuvre (2008), Self training module Agro for beginners (2009)

CONTEXTE ET ENJEUX

Un enjeu majeur pour l'agriculture demeure sa capacité à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population mondiale en forte croissance. Selon un récent rapport du programme des Nations-Unies², la population mondiale actuelle, actuellement de 7,2 milliards d'habitants atteindrait 9,6 milliards en 2050. La plus forte croissance démographique aurait lieu dans les pays en développement où la population pourrait atteindre 8,2 milliards d'habitants en 2050. L'Afrique subsaharienne connaîtrait ainsi la plus forte pression sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, cumulant à la fois une faible productivité agricole et une forte croissance démographique. La FAO³ prévoit que la production alimentaire globale devrait ainsi augmenter de 70 pour cent (et presque doubler dans les pays en développement) afin de pouvoir nourrir la population mondiale en 2050. Néanmoins, il faut rappeler qu'au niveau mondial, la quantité de nourriture disponible par habitant est plus importante aujourd'hui que jamais ; au niveau global, la question de la faim n'est pas due à une insuffisance de nourriture disponible mais essentiellement à son inégale répartition.

Ce défi alimentaire mondial apparaît plus prégnant encore, sachant que les efforts liés aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (et notamment celui en lien avec la réduction de la faim et de la pauvreté) n'ont pas atteint les résultats escomptés dans les pays les plus pauvres. La FAO rapportait qu'en 2011-2013, au moins 842 millions de personnes dans le monde, soit près d'une personne sur huit, souffraient de faim chronique. Ces chiffres peuvent atteindre plus d'un milliard lorsque l'on prend en compte le nombre de personnes souffrant de faim saisonnière, due à un manque de nourriture durant les périodes de soudure. La grande majorité de cette population, soit 827 millions d'individus, vit dans les pays en développement et moins avancés (FAO, 2013)⁴. L'Afrique sub-saharienne reste la région qui présente la prévalence de la sous-alimentation la plus élevée, sachant que près d'une personne sur quatre y est sous-alimentée. A ces chiffres, il faut ajouter ceux de la malnutrition : 26 pour cent des enfants dans le monde présentent un retard de croissance, 2 milliards de personnes souffrent d'une ou plusieurs carences en micronutriments essentiels (fer, zinc, iode, vitamines A et C).

La croissance rapide de la population urbaine pose de nouveaux défis du point de vue de la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale. D'ici 2030, 60% de la population mondiale est supposée vivre dans les villes, avec environ 2 milliards de personnes dans des bidonvilles et des villes informelles⁵. L'urbanisation s'accompagne d'un changement des habitudes alimentaires. De façon générale, les citoyens ont accès à une alimentation plus diversifiée; et accroissent leur consommation de protéines animales. Cependant, pour la majorité de la population urbaine, l'urbanisation ne va pas de pair avec le développement économique et la sortie de la pauvreté.

Par ailleurs, l'impact du changement climatique amplifie les menaces qui existent déjà sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire à travers ses effets directs sur la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments ; le changement climatique affecte en premier lieu les populations et les ménages déjà les plus vulnérables. Aujourd'hui, la plupart des personnes pauvres et en insécurité alimentaire chronique sont les petits producteurs agricoles et éleveurs pasteurs. Un rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) indique que la sous-nutrition due aux événements climatiques extrêmes peut devenir l'une des conséquences les plus importantes du changement climatique qui affectera un grand nombre de populations vulnérables (IPCC, 2007)⁶. Ce rapport prévoit que le taux de la malnutrition lié au changement climatique augmentera de 25 à 90% d'ici 2050 en Afrique.

A l'impact du changement climatique s'ajoute la pression qu'exercent les pratiques agricoles non durables sur les ressources naturelles (terres, eaux, biodiversité). Ces dernières années, la question de la disponibilité des ressources en terres et en eau a été mise en relief par les flambées des prix des matières premières et par l'accaparement des terres. Selon une étude du projet Land Matrix⁷, 83,2 millions d'hectares de terres agricoles ont changé de mains lors de la dernière décennie, dont 56,2 millions en Afrique subsaharienne. Au niveau global,

2 - World Population Prospects: The 2012 Revision

3 - Forum d'experts de haut niveau - Comment nourrir le monde en 2050

4 - FAO, 2013. L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde

5 - Food for cities at www.fao.org/fcit

6 - IPCC, 2007. Fourth assessment report of the intergovernmental panel on climate change

7 - Anseeuw, W.; Boche, M.; Breu, T. ; Giger, M.; Lay, J.; Messerli, P. and K. Nolte. 2012. "Transnational Land Deals for Agriculture in the Global South. Analytical Report based on the Land Matrix Database".



l'agriculture occupe aujourd'hui 11 pour cent de la surface des terres émergées de la planète aux fins de la production végétale et utilise 70 pour cent de toute l'eau tirée des aquifères, des cours d'eau et des lacs (FAO, 2011)⁸.

En dépit de l'urbanisation croissante au sein des pays en développement, l'agriculture est un puissant levier de réduction de la pauvreté en zones rurales. La Banque Mondiale estime que la croissance dans le secteur agricole est deux fois plus efficace pour réduire la pauvreté que la croissance dans d'autres secteurs. L'investissement en faveur d'une agriculture paysanne doit permettre aux pays les plus pauvres de mieux nourrir leur population et de surmonter les chocs provoqués par les variations des prix alimentaires mondiaux⁹. Selon le rapport¹⁰ 2013 du groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale de la FAO, la petite agriculture, lorsqu'elle est soutenue de manière appropriée par des politiques et des investissements publics, a la capacité de contribuer efficacement à la sécurité alimentaire, à la souveraineté alimentaire et, d'une façon importante, à la croissance économique, à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté, à l'émancipation de groupes négligés et marginalisés, ainsi qu'à la réduction des inégalités géographiques et socioéconomiques. Dans un environnement institutionnel et politique favorable, elle peut contribuer à la gestion durable de la biodiversité et d'autres ressources naturelles, tout en préservant le patrimoine culturel. Malgré le rôle de l'agriculture dans la sécurité alimentaire et dans l'économie rurale, les agricultures familiales ne sont toujours pas la priorité des pays en voie de développement et de leurs partenaires techniques et financiers, qui leur préfèrent une agriculture qualifiée de « conventionnelle », jugée plus « moderne » et plus productive (C2A, 2013)¹¹.

A l'échelle mondiale, il existe de façon schématique deux modèles divergents de systèmes de production agricole et de systèmes alimentaires. Le modèle de l'agriculture conventionnelle repose sur une forte spécialisation en fonction des avantages comparatifs, le recours massif à des investissements privés, la promotion de la technologie, une ouverture croissante des marchés pour la mise en concurrence des marchés mondiaux. Le système de production est simplifié à l'extrême ; il est basé essentiellement sur l'utilisation d'intrants de synthèse et le sol agricole n'est guère plus qu'un support. Le modèle agro-écologique s'érige contre ce schéma du développement agricole et privilégie une approche territoriale, axée sur la mise en valeur des ressources naturelles (sol, eau, biodiversité) et une gestion durable de ces ressources. Le modèle agro-écologique est centré sur les investissements en faveur de la petite agriculture familiale, et la prise en compte de la souveraineté alimentaire. L'agriculture familiale englobe toutes les activités agricoles reposant sur la famille, en connexion avec de nombreux aspects du développement rural. L'International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development (IAASTD, 2009)¹² a souligné en 2009 dans son rapport annuel, l'impact des conséquences indirectes sociales et environnementales des pratiques agricoles courantes et a placé les petits exploitants au cœur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire durable. Dans le contexte de l'agriculture, la « durabilité » se réfère essentiellement à la capacité de l'agrosystème à lier efficacité économique, acceptabilité sociale et réduction des impacts environnementaux négatifs.

8 - L'état des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde : Gérer les systèmes en danger.

9 - ONE, 2012. Agriculture http://www.one.org/c/fr/presentation_des_problemes/3480/

10 - 6ème rapport du Groupe d'Experts de Haut Niveau pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition, 2013: Paysans et entrepreneurs : investir dans l'agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire

11 - C2A, 2013. Agriculture et alimentation en question

12 - Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development (IAASTD), 2009

POSITIONNEMENT D'ACF

Les enjeux alimentaires, nutritionnels, climatiques, environnementaux, sociaux et économiques de l'agriculture exigent une agriculture performante, sociale et écologique. Le modèle agro-écologique semble le plus à même de répondre à ces enjeux. Par ailleurs, le soutien à la petite agriculture familiale vise à assurer aux paysans un revenu digne, condition du maintien des exploitations agricoles et du développement des territoires ruraux. Agro-écologie et appui aux petits producteurs apparaissent les mieux à même de contribuer à la lutte contre toutes les formes de la malnutrition et l'insécurité alimentaire.

Les programmes agricoles occupent une place importante au sein du secteur sécurité alimentaire et moyens d'existence d'ACF. Ils visent avant tout à aider les populations à subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels, soit par leur propre production, soit par l'échange. Le plus souvent, ACF opère de fait dans les pays au sein desquels le secteur agricole est prépondérant et essentiel à l'économie du pays. Le soutien aux agricultures locales revêt ainsi un enjeu majeur, en particulier pour les populations en insécurité alimentaire et vulnérables à la faim. Il permet la restauration des capacités productives ainsi que l'accès à l'alimentation de façon durable.

Le mandat d'ACF est de lutter contre la faim en concentrant ses efforts sur la question de la sous-nutrition. La sous-nutrition résulte d'interactions entre des facteurs multiples et complexes. Les causes immédiates sont liées à un apport alimentaire inadéquat et à la maladie. L'insécurité alimentaire, combinée à des pratiques de soins inadaptés et à un environnement insalubre et inadéquat (accès limité aux services de santé, à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement) constituent les causes sous-jacentes de la sous-nutrition. Ces causes pouvant être liées à l'un ou plusieurs des secteurs techniques d'ACF (nutrition, sécurité alimentaire, santé, santé mentale et eau, assainissement et hygiène), ACF promeut et utilise une approche multidisciplinaire pour prévenir et traiter la malnutrition.

Par conséquent, il semble essentiel que les programmes agricoles d'ACF contribuent non seulement au relèvement des systèmes de production agricoles et d'approvisionnement en denrées alimentaires des populations rurales et urbaines touchées par des crises (catastrophes naturelles, conflit et insécurité, flambée des prix, etc.), mais également à rendre ces populations et ces systèmes plus résilients aux chocs et stress. Par ailleurs, les programmes agricoles d'ACF répondent aux enjeux de la faim cachée et des carences en micronutriments par la promotion d'une production agricole et d'une alimentation diversifiées. Enfin, le soutien à des mouvements paysans ainsi qu'à des organisations de la société civile apparaissent une nécessité pour que progressent le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1: ASSURER LA RELANCE AGRICOLE SUITE À DES CRISES AIGÜES

ACF intervient auprès des populations directement affectées par des catastrophes d'origine naturelle et/ou humaine. Les sécheresses, pluies diluviennes, inondations, hivers rigoureux, vents violents réduisent et/ou détruisent les ressources des paysans et pèsent comme une menace sur le fonctionnement des systèmes agricoles : destruction des cultures et du fourrage, décès des animaux d'élevage, récolte de grains non matures, destruction des systèmes de marchés et d'approvisionnement, etc. Il est essentiel qu'ACF contribue à la relance agricole en offrant un appui approprié qui permettent aux paysans de retrouver leurs capacités productives, leur autonomie et leur dignité, aux consommateurs d'accéder à une alimentation qui couvre les besoins nutritionnels essentiels.



1.1 - Comprendre les systèmes agricoles locaux : un impératif

Avant la mise en place de tout programme agricole, il est impératif de comprendre les systèmes agricoles locaux. Dans le cadre de ses interventions agricoles, ACF recommande de toujours utiliser une approche analytique pour comprendre les systèmes agricoles locaux et les pratiques des agriculteurs. Cette analyse permet de savoir comment et pourquoi ces pratiques ont été modifiées suite aux événements vécus. Il faut identifier plus particulièrement les interactions entre les différents types de systèmes agricoles et étudier leurs contraintes et potentiels respectifs. Il est donc primordial de passer du temps sur le terrain, en compagnie des agriculteurs et des éleveurs, pour bien comprendre leurs systèmes de production et aborder les caractéristiques de chaque système : types de cultures, pratiques de cultures, types de bétail, modes de parage, etc. Les recommandations agricoles proposées doivent prendre en compte les stratégies d'adaptation existantes, l'analyse des risques, les règles de décision des agriculteurs, la capacité de production, les ressources alimentaires disponibles et les structures sociales et agricoles existantes. La disponibilité locale et l'accès aux semences se doivent d'être évalués au moyen d'une étude sur la sécurité des semences avant la mise en place de toutes actions de distributions et/ou de foires aux semences. Cet aspect est particulièrement important, selon l'approche « *do no harm* ».

1.2 - Réhabiliter les facteurs de production détruits et/ou endommagés

Les interventions agricoles d'ACF visent avant tout à aider les populations à subvenir à leurs besoins alimentaires, soit par leur propre production, soit par l'échange. Ces programmes incluent souvent la relance agricole par la réhabilitation des facteurs de production détruits ou endommagés à travers la fourniture d'intrants lorsque nécessaire et du petit outillage agricole de base, le développement de la petite irrigation via des approches de type cash et/ou food for work, la recapitalisation du bétail, etc.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 : ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DES PETITS PRODUCTEURS ET DES SYSTÈMES AGRO-SYLVO-PASTORAUX

La durabilité des modes de production, de commercialisation et d'approvisionnement en denrées alimentaires est primordiale. ACF intervient essentiellement dans des contextes caractérisés par la dégradation des ressources naturelles et par la multiplication des catastrophes naturelles. Selon le cadre conceptuel de la sécurité alimentaire, la stabilité est le quatrième et dernier pilier aux cotés de la disponibilité, l'accès et l'utilisation ; il inclut la dimension temporelle.

2.1 - Soutenir des systèmes de production alimentaire plus durables

Le passage à une agriculture durable est vital pour assurer la sécurité alimentaire à l'avenir et représente une composante essentielle du droit à l'alimentation (Olivier de Schutter, 2010)¹³. Les programmes agricoles d'ACF encourageront davantage les populations fragiles à développer et/ou renforcer des pratiques agro-écologiques dans les domaines de la gestion et la restauration de la fertilité des sols, la promotion des semences et matériel végétal adaptés aux conditions locales et la conduite intégrée des pratiques culturales.

Afin d'assurer la fertilité durable des sols, ACF encouragera davantage la mise en œuvre des pratiques d'agriculture de conservation (labour minimum, couverture permanente par des pailles, rotation des cultures, etc.), le développement des associations culturales et des liens entre petit élevage et agriculture. Le recours à des intrants chimiques, en particulier les engrais de synthèse sera limité au minimum et toujours fonction d'un diagnostic préalable des sols. ACF ne diffusera pas des semences OGM dans le cadre de ses interventions agricoles. L'accès aux semences et matériel végétal performants, résistants et adaptés aux conditions locales peut requérir le soutien d'ACF dans la diffusion des techniques de production et de conservation des semences locales ainsi que l'appui à des foires aux semences et des expérimentations en milieu paysan. La conduite intégrée des cultures et élevages permet une valorisation et optimisation des ressources naturelles et des facteurs

de production, et réduire le recours à des intrants de synthèse, difficilement accessibles et non privilégiés lorsque des solutions locales existent. La lutte intégrée contre les maladies et ravageurs permet par exemple la forte réduction du recours à des pesticides. Enfin, le soutien à des pratiques agro-écologiques requiert parfois le développement d'un petit outillage spécifique adapté au travail minimum du sol, au semis, à la petite irrigation et au petit élevage.

ACF promeut l'innovation locale en privilégiant le transfert de savoirs entre paysans, opérant dans des conditions agro-climatiques et culturelles proches. L'association offre l'appui nécessaire au changement sur le moyen terme via la mise en place de partenariats avec des acteurs locaux (organisations de producteurs, ministères de l'agriculture, centres de recherches agricoles, services de vulgarisation agricole, etc.) et/ou internationaux, de formations spécifiques et l'accès au matériel et outillage adaptés. Ainsi, cette stratégie portera son attention au développement des systèmes de production basés autant sur la petite irrigation que sur les cultures pluviales. ACF facilitera le lien entre les petits exploitants et les activités de recherche opérationnelle en les impliquant dans des plateformes d'innovation agricole au niveau local, national et régional.

La transition vers des systèmes de production agro-écologiques, moins intensifs en intrants chimiques se doit d'être accompagnée par des mesures de soutien de façon à ne pas accroître la vulnérabilité des petits agriculteurs avant que le système de production n'atteigne un nouvel équilibre. Ces mesures dépendent des contextes et les solutions sont avant tout locales.

2.2 - Réduire les pertes post-récolte

Les pertes post-récolte sont estimées à 25% pour les céréales et peuvent atteindre 50% pour des produits plus périssables (fruits, légumes, tubercules, etc.). Elles constituent ainsi un enjeu central de la sécurité alimentaire. Les mauvaises conditions de récolte, de première transformation et de stockage favorisent à la fois les pertes et les attaques des ravageurs et le développement des pourritures (aflatoxine et autres mycotoxines) qui peuvent avoir un impact négatif sur la nutrition.


ACF vient en appui des organisations paysannes afin de réduire ces pertes par la diffusion de techniques, conditions et équipements de conservation et de transformation plus performants. Le développement de petites infrastructures communautaires telles que les silos et les banques de céréales vivrières et d'aliments bétails adaptées contribuent à réduire significativement les pertes post-récolte.

2.3 - Promouvoir les filières d'approvisionnement locales et les marchés de proximité

De façon générale, la petite agriculture familiale produit plus de la moitié de la production alimentaire mondiale, plus particulièrement 50% de céréales, 60% de la production de viande, 75% de la production laitière¹⁴. Elle joue un rôle ainsi central dans l'approvisionnement en produits vivriers des centres urbains en forte expansion. Les filières courtes d'approvisionnement apparaissent moins sensibles aux fluctuations des prix de l'énergie et des chocs plus globaux. Elles permettent en outre le développement économique des territoires ruraux au Sud, via une diversification des sources de revenus de ses acteurs. L'approvisionnement des consommateurs urbains en produits vivriers, particulièrement en produits maraîchers, est envisagé par le développement d'une agriculture urbaine et péri-urbaine, ainsi que par le soutien au développement de circuits courts de commercialisation.

L'organisation de la filière locale détermine l'intérêt économique de la commercialisation d'une partie de la production agricole et permet de renforcer la capacité des producteurs sur les marchés. La valeur ajoutée générée tout au long de la filière est ainsi répartie entre les différents acteurs de la filière, et les prix payés aux petits agriculteurs suffisamment rémunérateurs. Par ailleurs, le développement des filières courtes reste cohérent avec des systèmes de production agricoles diversifiés et résilients. ACF appuiera les organisations coopératives pour le développement d'études de marchés, la mise en place de petites unités de transformation et de conditionnement au sein des territoires ruraux, et l'acheminement des produits transformés. ACF va également promouvoir les systèmes d'informations, de type téléphonie mobile, sur les prix de marchés et permettra aux coopératives l'accès aux conditions les plus rémunératrices.

14 - Kremen, C., A. Iles & C. Bacon, 2012. Diversified farming systems: an agroecological, systems-based alternative to modern industrial agriculture. *Ecology and Society* 17(4): 44.



Enfin, ACF explorera le recours aux produits et systèmes d'assurances sociales (micro-assurance indicielle et warrantage) sur les cultures, le bétail et d'autres instruments de gestion des risques liés aux catastrophes naturelles, aux fluctuations des prix et au développement des ravageurs et maladies. Ces systèmes peuvent être portés par des instituts de micro-crédits, des ONG ou des coopératives agricoles.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 : PERMETTRE L'ACCÈS À UNE CONSOMMATION ALIMENTAIRE DIVERSIFIÉE

Malgré des progrès significatifs accomplis dans la productivité agricole de certaines régions, le nombre de personnes souffrant de la faim et de la sous-nutrition est y toujours extrêmement élevé. En effet, si l'augmentation de la production augmente l'accès des populations à une plus grande disponibilité alimentaire, une augmentation de la production agricole issue de la monoculture ne permet pas nécessairement d'améliorer la situation nutritionnelle de celles-ci. Bien que la stratégie vise de façon générale à assurer la bonne nutrition des populations en insécurité alimentaire, cet objectif stratégique vise particulièrement la production et la consommation d'une alimentation diversifiée, contenant des légumes, des fruits et protéines animales. Il répond directement à la dimension « utilisation » de la sécurité alimentaire, et encourage les consommateurs touchés et/ou vulnérables à des carences importantes ou à un manque de diversité alimentaire à accéder aux aliments dont ils ont le plus besoin. Les femmes sont le plus souvent les gardiennes de la nutrition, de la sécurité alimentaire, de la santé et des soins du ménage. Le renforcement de leurs rôles et pouvoirs est crucial pour des impacts probants¹⁵.

Pour contribuer plus efficacement à l'amélioration de la situation nutritionnelle des ménages, la stratégie des interventions agricoles d'ACF veillera à mettre en œuvre les recommandations et les vingt principes énumérés dans le document de la FAO « Synthèse des principes de mise en œuvre pour une agriculture au service de la nutrition » (FAO, 2013)¹⁶. Pour la mise en œuvre de ces principes, ACF travaillera en partenariat avec de nombreux acteurs tels que les ministères de l'agriculture, des affaires sociales et le département nutrition au sein des ministères de la santé ainsi que les ONGs et les organisations à base communautaire.

3.1 - Encourager le développement des jardins potagers et de l'agriculture urbaine et péri-urbaine

Alors que les cultures vivrières jouent un rôle décisif dans l'apport énergétique des ménages, les jardins maraîchers peuvent contribuer singulièrement à la réduction des carences en vitamines et éléments minéraux des populations malnutries. Les productions diversifiées issues de ces jardins doivent avant tout profiter aux enfants en bas-âge ainsi qu'aux femmes enceintes et mères allaitantes. Associées à la sensibilisation au genre, à la protection de l'enfance et à des appuis aux changements de comportements et des pratiques adéquates d'alimentation, elles auront alors un impact accru dans la lutte contre la malnutrition. Toutefois, il est aussi envisageable de développer les activités de maraîchage auprès des populations urbaines vulnérables, y compris les personnes déplacées et coupées de leurs revenus et moyens d'existence traditionnels.

3.2 - Promouvoir des systèmes de production intégrant une forte diversité

Les systèmes agricoles basés sur une diversification des productions favorisent une alimentation plus variée. Les associations culturales et l'intégration des petits élevages au sein d'une exploitation agricole contribuent non seulement à une moindre vulnérabilité des petits agriculteurs aux chocs et événements climatiques anormaux, mais elles permettent également un accès plus important à des sources de protéines et micronutriments. ACF soutiendra également la diversification des productions à travers la promotion de la pisciculture et de l'agriculture partout où les conditions locales le permettent. De façon générale, la promotion de l'agro-écologie se trouve être en pleine cohérence à cet objectif de diversification alimentaire.

15 - ACF, 2011. Optimiser l'impact nutritionnel des interventions Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence

16 - FAO, 2013. Synthèse des principes de mise en œuvre pour une agriculture au service de la nutrition

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 : DÉVELOPPER LE PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

ACF est engagée dans un travail de plaidoyer visant à influencer les décisions des états et les politiques publiques. L'un des objectifs visés par ACF est que l'agriculture familiale et les modèles qui lui sont associés, soient remis au cœur des stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN). Les agriculteurs familiaux doivent être à la fois les premiers bénéficiaires de ces politiques et leur principal moteur. Pour ce faire, ACF s'engage sur les objectifs suivants :

4.1 - Promouvoir l'agriculture familiale comme un modèle de production efficace, résilient et durable

L'agriculture familiale est en mesure de nourrir l'humanité aujourd'hui et demain. Les petits agriculteurs doivent rester au cœur des politiques agricoles. Le maintien d'une agriculture familiale diversifiée, basée sur une répartition équitable et sécurisée des facteurs de production est un prérequis indispensable à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les agriculteurs familiaux doivent être en mesure d'assurer la SAN de leur famille de manière durable. Soutenue et optimisée, l'agriculture paysanne et familiale peut obtenir des rendements élevés, avec de fortes valeurs ajoutées à l'hectare. Cela implique une utilisation intensive de la main-d'œuvre familiale, diminuant ainsi l'exode rural.

4.2 - Promouvoir des systèmes de production et des systèmes alimentaires durables et respectueux des droits et des intérêts des petits exploitants agricoles

Les préoccupations sociétales sur la qualité des aliments et la protection de l'environnement ont redonné à l'agriculture paysanne une nouvelle dimension. La production agricole paysanne issue de l'agro-écologie devient en plus un gage de qualité alimentaire et nutritionnelle pour les consommateurs car elle met à leur disposition des aliments sains, nutritifs et localement disponibles. Afin de lutter contre la faim et la nutrition, la stratégie agricole d'ACF prônera les droits des agriculteurs et les bonnes pratiques agricoles novatrices et durables. ACF dénoncera les spoliations auxquelles sont confrontés les petits agriculteurs et qui les empêchent de nourrir correctement leurs familles.

4.3 - S'impliquer dans les discussions et consultations nationales et internationales afin d'influencer les décisions en faveur des petits agriculteurs

Les facteurs en cause dans l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sont avant tout des problèmes politiques dont l'envergure est mondiale. ACF contribuera à la mise en place de cadre politique et institutionnel à même d'améliorer la sécurité alimentaire dans le monde par la promotion de l'agriculture paysanne et de pratiques d'agriculture durable. Ainsi, ACF prendra activement part aux différents fora de réflexion sur les questions agricoles ainsi qu'aux événements et dialogues politiques internationaux pour affirmer son plaidoyer autour de la gouvernance de la sécurité alimentaire et d'une agriculture sensible à la nutrition.

Aussi, bénéficiant de sa présence dans plus de quarante pays du sud, et de ses alliances avec des ONG du sud, ACF s'impliquera dans des partenariats et des coalitions dans ces pays afin de faire entendre la voix de la société civile du sud en faveur de la SAN.



OPÉRATIONNALISATION DE LA STRATÉGIE

Cette stratégie est basée sur le document de cadrage du secteur de la SAME qui s'intègre elle-même au schéma causal de malnutrition qui décrit les causes sous-jacentes de la sous-nutrition. Ces causes pouvant être liées à l'un ou plusieurs des secteurs techniques d'ACF, la mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie se matérialisera par son intégration aux activités des différents secteurs d'ACF.

1. INTÉGRATION À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET MOYENS D'EXISTENCE (SAME)

L'objectif principal des interventions agricoles est de lutter contre la faim tout en améliorant les revenus des ménages vulnérables. Les interventions agricoles étant une composante essentielle des programmes en sécurité alimentaire et moyens d'existence, la mise en œuvre de cette stratégie se fera en harmonie avec les principes d'intervention d'ACF en sécurité alimentaire et moyens d'existence. La stratégie sera rendue opérationnelle à travers des projets centrés sur les petits exploitants et les foyers vulnérables. Ces projets peuvent avoir comme point de départ les acquis des précédentes interventions agricoles d'ACF ayant eu des succès et mises à l'échelle ou être initiés sur la base de nouveaux besoins exprimés dans le cadre des stratégies pays.

2. INTÉGRATION AUX AUTRES SECTEURS TECHNIQUES

2.1 - Nutrition et Santé

Il existe plusieurs passerelles entre l'agriculture et la nutrition, qui montrent que l'agriculture peut avoir des impacts positifs et des impacts potentiellement négatifs sur la nutrition. Cette stratégie fera en sorte que les interventions agricoles d'ACF maximisent les impacts positifs de l'agriculture tout en atténuant les impacts négatifs. L'opérationnalisation de la stratégie se fera donc par le développement de programmes d'interventions agricoles sensibles à la nutrition et se basera sur les recommandations du document d'ACF « Optimiser l'impact nutritionnel des interventions Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence ». Cela se fera par exemple à travers la diversification alimentaire, par la promotion de la production agricole de subsistance familiale mais aussi des variétés riches en micronutriments, l'amélioration de la gestion et de la transformation post-récolte, la bio fortification des céréales locales, etc. Mais de façon générale, l'impact sur la nutrition sera ciblé à travers des approches et interventions multisectorielles qui vont au-delà de la simple production agricole.

2.2 - Eau, Hygiène et Assainissement (EHA)

L'eau étant un facteur de production incontournable en agriculture, l'opérationnalisation de cette stratégie passera par une collaboration étroite avec le secteur EHA ; cette intégration se concrétisera essentiellement par le développement de projets communs autour de l'accès à l'eau pour approvisionner les cultures, se protéger contre les inondations, réduire les impacts des sécheresses, etc. La collaboration permettra également le soutien de la reproduction de la fertilité des sols via le développement des solutions de compostage et de réutilisation des eaux grises. Enfin, des sessions d'hygiène pourront accompagner les activités liées à la préparation des repas.

2.3 - Santé Mentale et Pratiques de Soins (SMPS)

L'intégration avec les activités de la Santé Mentale et des Pratiques des Soins se fera à travers la Communication sur le Changement de Comportement. Une importance particulière sera accordée à la protection de l'enfance, à la réduction de la charge de travail pour les femmes, et à l'éducation nutritionnelle. ACF intervient souvent en milieu rural où les croyances traditionnelles demeurent très ancrées ; celles-ci peuvent avoir des conséquences néfastes sur les pratiques alimentaires. Des chocs émotionnels suite à des catastrophes naturelles et/ou des conflits peuvent par ailleurs déstructurer les comportements. Le partenariat avec le secteur SMPS permettra de mieux comprendre les freins à la bonne nutrition et d'identifier les actions les plus pertinentes.

3. LIEN AVEC LES SECTEURS TRANSVERSES

3.1 - Gestion des Risques des Désastres (GRD)

Les interventions agricoles mises en place visent la reconstruction des moyens de subsistance des communautés touchées par une crise aigüe, mais aussi l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et de l'accès des populations rurales et urbaines souffrant d'insécurité alimentaire. Le renforcement de la résilience des ménages et des communautés vulnérables aux chocs et stress s'avère ainsi essentiel par la mise en place d'actions de réduction des risques et de prévention. La prise en compte des risques économiques, climatiques, etc. et la mise en œuvre d'outils de gestion de ces risques nécessite une collaboration étroite avec le secteur de la gestion des risques des désastres d'ACF.

3.2 - Recherche

La mise en œuvre de la stratégie devra se faire en parallèle avec la recherche opérationnelle. Cette recherche opérationnelle portera sur un ensemble de thématiques en lien avec l'agriculture et la nutrition. Pour ce faire, ACF développera des partenariats scientifiques avec des centres de recherche et des acteurs de la recherche agricole pour le développement ainsi que des services de vulgarisation agricole de ses zones d'intervention. Un accent particulier sera mis sur la promotion de l'innovation locale à travers les écoles paysannes. Le but final étant de mettre en évidence des interventions agricoles efficaces sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition au bénéfice des populations vulnérables.

3.3 - Plaidoyer

Le travail de plaidoyer se fera par l'implication d'ACF dans des alliances avec des associations ou des organisations actives dans le plaidoyer sur diverses thématiques agricoles et/ou dans la défense des droits des petits producteurs. Le travail de plaidoyer impliquera aussi la bonne connaissance des contextes locaux, des freins politiques, et le renforcement des capacités de la société civile locale afin d'influencer les politiques publiques sur les questions agricoles et alimentaires.

4. DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS

La mise en œuvre de cette stratégie devra se faire par le développement de partenariats avec des acteurs locaux tels que les ministères de l'agriculture, la santé, des affaires sociales ainsi qu'avec des organisations de producteurs, des ONGs et des organisations à base communautaire. Des collaborations avec des réseaux et associations sur l'agriculture durable seront également développées.

5. GENRE

Dans l'opérationnalisation de la stratégie, la prise en compte du genre dans les programmes agricoles se fera sur la base du document de la politique du genre d'ACF qui fournit les principes de base pour une meilleure intégration du genre dans ses différents programmes. Vu que la question du genre est transversale à tous les autres domaines d'intervention d'ACF, l'aspect genre devra être pris en compte à tous les niveaux d'intégration et de mise en œuvre opérationnelle de la stratégie.

Glossaire

Agriculture biologique

L'agriculture biologique est une agriculture qui se caractérise principalement par l'absence d'utilisation d'intrants chimiques dans les exploitations agricoles. C'est un mode d'agriculture qui prône le respect du vivant et des cycles naturels à travers un mode de production respectueux de l'environnement et du bien-être animal.

Agriculture familiale

L'agriculture familiale (ou paysanne) désigne des formes d'organisation de la production agricole caractérisées par des liens organiques entre la famille et l'unité de production et, par la mobilisation du travail familial. La famille est en même temps une unité sociale de production et de consommation et une source de main-d'œuvre. Les aspects productifs et familiaux des exploitations agricoles sont ainsi étroitement liés. L'agriculture familiale est pratiquée par des familles (incluant un ou plusieurs ménages) et qui tirent une part importante de leurs moyens de subsistance et leurs revenus, en nature ou en espèces (AFD, 2014¹⁷ ; Cirad, 2013¹⁸).

Agriculture industrielle

L'agriculture industrielle¹⁹ ou agriculture « moderne » se rapporte à l'industrialisation de la production agricole sous toutes ses formes. Les méthodes d'industrialisation sont biotechnologique, économique et politique. Il s'agit notamment d'innovations dans les machines agricoles et les méthodes d'agriculture, l'utilisation du génie génétique, les techniques pour réaliser des économies d'échelle dans la production, la création de nouveaux marchés à la consommation, l'application de brevets sur des informations génétiques, et la mondialisation des échanges.

Agriculture de conservation

D'après la définition de la FAO²⁰, l'agriculture de conservation a pour but une amélioration durable de la productivité, une augmentation des profits et de la sécurité alimentaire, tout en préservant et en améliorant les ressources et l'environnement. L'agriculture de conservation se caractérise par trois principes reliés, à savoir : Un travail minimal du sol (allant jusqu'à son absence totale, cas des systèmes de semis direct) ; La couverture permanente du sol par un mulch végétal vivant ou mort (paille) ; La diversification des espèces cultivées, en association et/ou dans la rotation.

Agriculture durable

Tout comme le développement durable, l'agriculture durable prône le respect des écosystèmes et intègre les dimensions économiques, sociales, environnementales et politiques de la vie humaine. Dans son acception la plus large, il s'agit d'une démarche qui vise à associer le développement agricole à la protection de l'environnement (TRAME, 2010)²¹.

Agriculture sensible à la nutrition

Selon la FAO²², l'agriculture sensible à la nutrition est une approche de développement agricole qui intègre des objectifs nutritionnels explicites dans les politiques en matière d'agriculture, de santé, d'éducation, d'économie et de protection sociale. Une agriculture sensible aux enjeux de la nutrition permet de réduire le « fossé nutritionnel » entre les denrées alimentaires effectivement disponibles et les denrées alimentaires qui devraient être disponibles pour une bonne nutrition, et ce en améliorant l'accès à la disponibilité et la consommation d'une gamme variée de denrées alimentaires nécessaires à un régime sain, tout au long de l'année (FAO).

17 - AFD: 2014: Année de l'agriculture Familiale

18 - Cirad, 2013. Les agricultures familiales du monde

19 Agriculture industrielle. http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Agriculture_industrielle&oldid=92522505

20 - FAO, 2014. Qu'est ce que l'agriculture de conservation ? <http://www.fao.org/ag/ca/fr/1a.html>

21 - TRAME, 2010. Agriculture Ecologiquement Intensive : Un nouveau cap Travaux et Innovations N°170.

22 - FAO. <http://www.fao.org/food/une-agriculture-sensible-aux-enjeux-nutritionnels-et-des-approches-fondees-sur-l'alimentation/fr/>

Agroécologie

L'agro-écologie est à la fois une discipline scientifique et un ensemble de pratiques. Comme discipline scientifique, l'agro-écologie est l'application de la science écologique à l'étude, à la conception et à la gestion d'agroécosystèmes durables (IAASTD, 2009)²³. Comme ensemble de pratiques agricoles, l'agroécologie recherche les moyens d'améliorer les systèmes agricoles en imitant les processus naturels, créant ainsi des interactions et synergies biologiques bénéfiques entre les composantes de l'agroécosystème. Mais au-delà d'être une discipline scientifique et un ensemble de pratiques, l'agroécologie comprend également une dimension sociale, environnementale, économique et politique (Levard et Appolin, 2012²⁴; Stassart et al., 2012²⁵).

Agriculture raisonnée

L'agriculture raisonnée correspond à des démarches globales de gestion des exploitations qui visent, au-delà du respect de la réglementation, à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économique des exploitations (Berton et al., 2012)²⁶.

Développement durable

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations futures, de pouvoir répondre à leurs propres besoins. Il repose sur trois principes qui concilient développement économique, progrès social et préservation de l'environnement (WCED, 2012)²⁷.

Résilience

C'est la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposée aux risques de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base (IRIN, 2013)²⁸.

Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (CSA, 2012)²⁹. La sécurité alimentaire repose sur quatre piliers principaux qui sont la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité. La « disponibilité » fait référence à la disponibilité d'aliments en quantité suffisante et d'une qualité appropriée et dont l'approvisionnement est assuré par la production nationale ou les importations (y compris l'aide alimentaire). L'« accès » fait référence à l'accès physique et économique alors que le pilier « utilisation » intègre la qualité de l'eau, l'hygiène, la qualité nutritionnelle, ainsi la répartition de la nourriture au sein du ménage lors de la prise des repas ; enfin, la « stabilité » est réalisée lorsque les trois autres dimensions sont vérifiées dans le temps.

Sécurité nutritionnelle

La sécurité nutritionnelle existe lorsque la sécurité alimentaire est associée à un environnement sanitaire satisfaisant, à des services de santé adéquats et à des pratiques de soins et d'alimentation appropriées permettant à toutes les personnes faisant partie d'un ménage de mener une vie saine et active (CSA, 2012).

23 - Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development (IAASTD), 2009.

24 - Levard et Appolin, 2013. Répondre aux défis du XXIème siècle avec l'agro-écologie : pourquoi et comment ?

25 - Stassart et al., 2012. L'agroécologie: trajectoire et potentiel pour une transition vers des systèmes alimentaires durables

26 - Berton, S. et al., 2012. Agroécologie, une transition vers des modes de vie et de développement viables

27 - WCED, 2012. World Commission on Environment and Development [www.unescap.org/dpad/vc/orientation/awareness/sustainable_development/sd_definition.htm]

28 - IRIN, 2013. Comprendre la résilience. <http://www.irinnews.org/fr/report/97640/comprendre-la-r%C3%A9silience>

29 - CSA, 2011. Comité de la Sécurité Alimentaire. <http://www.fao.org/cfs/cfs-home/fr/>



ACF - INTERNATIONAL

CANADA

@ The Centre for Social Innovation
720 Bathurst St, Suite 500
Toronto, ON M5S 2R4, Canada
E-mail : info@actioncontrelafaim.ca
Tél : +1 416 644 1016
Fax : +1 416 644 1018
Web : www.actioncontrelafaim.ca

ESPAGNE

C/ Duque de Sevilla, 3
28002 Madrid, España
E-mail : ach@achesp.org
Tél : +34 91 391 53 00
Fax : +34 91 391 53 01
Web : www.accioncontraelhambre.org

ÉTATS-UNIS

247 West 37th, Suite #1201
New York, NY 10018 USA
E-mail : info@actionagainsthunger.org
Tél : +1 212 967 7800
Fax : +1 212 967 5480
Web : www.actionagainsthunger.org

FRANCE

14-16 boulevard de Douaumont
75017 Paris, France
E-mail : info@actioncontrelafaim.org
Tél : + 33 (0) 1 70 84 70 70
Fax : + 33 (0) 1 70 84 70 71
Web : www.actioncontrelafaim.org

ROYAUME-UNI

First Floor, rear premises,
161-163 Greenwich High Road
London, SE10 8JA, UK
E-mail: info@actionagainsthunger.org.uk
Tél : +44 208 293 6190
Fax : +44 208 858 8372
Web : www.actionagainsthunger.org.uk

